

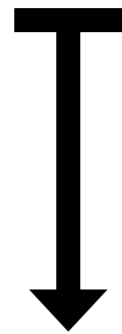
L'avenir de vos enfants vous préoccupe? Alors lisez attentivement cette lettre et agissez!

Concrètement que faire ?

Il faut que chacune et chacun de nous interpellent tous les élus de son secteur, Parlementaires, Conseillers Généraux, mais surtout Maires et Présidents de Communauté de Communes, en exigeant que les communes délibèrent une nouvelle fois, au plus tôt, pour décider la création d'une Communauté d'Agglomération autour de Verdun.

Ces délibérations permettront, comme la loi le prévoit, et comme le Préfet s'y est engagé, d'en saisir la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. Cette commission pourra alors modifier le schéma du Préfet, d'autant plus facilement, qu'une large majorité de communes aura délibéré dans le sens dicté par l'intérêt général de nos territoires et populations.

Nous vous invitons à adresser le courrier ci-dessous aux élus de votre commune.



Monsieur le Maire de

Monsieur le Président de la Communauté de Communes

Date:/...../.....

Je vous demande de prendre une délibération en faveur de la création d'une Communauté d'Agglomération dans le Nord Meusien.

Nom et prénom du signataire	Signature
Code postal	

Lettre aux habitants du Nord Meusien



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec gravité que je souhaite évoquer avec vous la réforme de l'intercommunalité du Nord Meusien, qui se réalisera avec ou sans création d'une communauté d'agglomération (C.A) sur notre territoire.

Bien sûr, ce débat peut vous sembler « technique » ou « institutionnel » et ne concerner que les élus et les représentants de l'Etat. Ce n'est pas le cas. Ce débat vous concerne tous car c'est votre avenir et celui de vos enfants qui est dangereusement en cause par la proposition du préfet.

L'enjeu est de taille. La création d'une communauté d'agglomération sur l'ensemble du Nord Meusien se traduira par un gain de 5,4 Millions d'euros de plus qu'avec la proposition du Préfet. Sur le seul bassin de vie de Verdun, le gain sera de 3,6 millions d'euros. **Sur une mandature de 6 ans, c'est donc 21 millions (CA dans le bassin de vie) ou 32 millions d'euros (CA dans l'arrondissement) qui sont en jeu.**

Or le préfet rejette cette perspective pour le Nord Meusien et l'accepte pour le Sud Meusien, dont la richesse par habitant est déjà aujourd'hui supérieure de 50% à celle du Nord Meusien.

Ce qui signifie, à compétences communautaires identiques, que le Nord Meusien recevrait par l'Etat, chaque année, 8 millions d'euros de moins que le Sud Meusien. En conséquence, pour combler ce manque à gagner, le Nord Meusien devra augmenter l'impôt à hauteur de 8 millions, soit l'équivalent de 6,2 points de fiscalité ménage. **Cela ferait passer, par exemple, une taxe d'habitation de 14 %, actuellement, à 20,2 % demain, idem pour la taxe sur le foncier bâti.**

Les maires en majorité ont dit non au préfet mais tous n'ont pas encore dit oui à une communauté d'agglomération. Le rejet du projet préfectoral n'est donc pas définitif.

**Une majorité (71%) de
communes du Nord Meusien
a dit non au
projet du Préfet**

Par confort et intérêt personnel, ou par une naïveté coupable, on entend dire par certains élus : « l'argent n'est pas tout ». Comment peut-on avancer pareil argument alors que nous vivons une crise financière qui n'en finit pas et que le chômage ne cesse de progresser dans notre département exsangue ?

**Une majorité de
communes doit
maintenant dire oui
à une communauté
d'agglomération**

C'est avec de l'argent que l'on construit des écoles, que l'on entretient les routes et que l'on met en place des transports. Et c'est grâce à cet argent que les entreprises qui réalisent les travaux recrutent et paient leurs salariés et font vivre tout un territoire. Ce n'est pas avec des discours et des déclarations de bonne entente et de repli sur soi. Et nous dépendons tous les uns des autres: des travaux réalisés à Clermont-en-Argonne permettront, en effet, de faire vivre une entreprise domiciliée à Etain et qui emploie des salariés résidant à Damvillers et Verdun. Donc même les communes qui ne seraient pas immédiatement dans la CA du Nord Meusien, ont tout intérêt à vouloir sa création pour leurs habitants.

Nord Meusien
Bassin de Vie
en pointillé

Nous n'avons tout simplement pas le droit de laisser passer cette opportunité de développer notre territoire, ce serait le trahir. Evitons la honte, demain, face à nos enfants, d'avoir manqué de courage et de clairvoyance

Il nous faut donc convaincre tous ceux qui ne le sont pas encore du bienfait de la création de cette C.A. Après lecture des chiffres qui suivent, nous vous invitons à sensibiliser fortement tous vos maires pour une communauté d'agglomération du Nord Meusien qui profitera à tous, par l'envoi d'un courrier aux élus (voir dernière page).



Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués;

Arsène Lux
Maire de Verdun

Plusieurs millions d'euros tous les ans en moins

Sur le Bassin de Vie de Verdun

Si une Communauté d'Agglomération était créée sur le bassin de vie, les dotations de l'Etat atteindraient chaque année 9 millions d'euros soit **3,6 millions d'euros de plus qu'avec la proposition du Préfet** et 5,2 millions de plus que ce qui était perçu en 2010.

Sur une mandature de 6 ans, c'est donc **21,6 millions d'euros qui sont en jeu**. Cela ne dépend que de nous.

Sur tout le Nord Meusien

Si nous élargissons le périmètre de la Communauté d'Agglomération à l'ensemble de l'Arrondissement du Nord Meusien, les dotations atteindraient 13,3 millions d'euros, soit 5,4 millions d'euros de plus qu'avec la proposition du Préfet, soit **32,4 millions d'euros en plus sur 6 ans**.

8 millions d'euros en plus pour le Sud Meusien chaque année

Si, en toute logique, la Communauté d'Agglomération autour de Bar le Duc s'étend, par la suite, sur tout le Sud Meusien, le Sud Meusien toucherait chaque année 8 millions d'euros de plus que le Nord Meusien.

A titre indicatif, sans la C.A du Nord Meusien, pour pouvoir développer le Nord Meusien comme le Sud, il faudrait augmenter nos impôts de 6,2 points de fiscalité ménage pour atteindre la même somme: un territoire dont la taxe d'habitation est aujourd'hui à 14% serait demain à 20,2%, idem pour les taxes sur le foncier bâti.

Le schéma du Préfet accentuerait donc le poids de la fiscalité sur les ménages du Nord Meusien.

Positions des communes et Codecom

Liste des communes ne s'étant pas encore prononcé ou n'ayant pas pris position en faveur de la création d'une communauté d'agglomération

Abaucourt-Hautecourt	Etain	Nouillonpont
Ainreville	Eton	Olizy sur Chiers
Ambly sur Meuse	Etraye	Ornes
Amel sur l'Etang	Fontaines Saint Clair	Osches
Ancemont	Fresnes en Woevre	Pareid
Arrancy sur Crusnes	Froidos	Parfondrupt
Aubrèville	Fromezey	Pillon
Autrèville Saint Lamber	Futeau	Pintheville
Avillers Sainte Croix	Génicourt sur Meuse	Quincy-Landzécourt
Avocourt	Gesnes en Argonne	Rambluzin-et-Benoite-Vaux
Azannes et Soumazannes	Gincrey	Rarécourt
Bantheville	Gouraincourt	Récourt le Creux
Baulny	Gremilly	Regnéville sur Meuse
Beauclair	Halles sous les Côtes	Réville aux Bois
Beaufort en Argonne	Hannonville sous les Côtes	Riaville
Belleray	Harville	Romagne sous les Côtes
Belleville sur Meuse	Haudiomont	Romagne sous Montfaucon
Belrupt en Verdunois	Haumont près Samogneux	Ronvaux
Billy les Mangiennes	Hennemont	Rouvrais sur Othain
Bonzée en Woevre	Herbeville	Rupt en Woevre
Boureuilles	Inor	Rupt sur Othain
Brabant en Argonne	Julvécourt	Saint André en Barrois
Brandeville	Juvigny sur Loison	Saint Hilaire en Woevre
Bréhéville	Labeuville	Saint Jean lès Buzy
Brieulles sur Meuse	Lachalade	Saint Laurent sur Othain
Brocourt en Argonne	Lamouilly	Saint Pierrevillers
Brouennes	Landrecourt-Lempire	Saint Rémy la Calonne
Buzy-Darmont	Laneuville sur Meuse	Samogneux
Chaumont devant Damvillers	Lanhères	Sassey sur Meuse
Cheppy	Latour en Woevre	Saulmory - Villefranche
Cierges sous Montfaucon	Le Claon	Saulx les Champlon
Clermont en Argonne	Le Neufour	Senon
Cléry le Grand	Lemmes	Senoncourt les Maujouy
Cléry le Petit	Les Eparges	Septsarges
Codecom d'Etain	Les Islettes	Sivry sur Meuse
Codecom de Damvillers	Les Monthairons	Sommedieue
Codecom de Fresnes en Woevre	Les Souhesmes-Rampont	Souilly
Codecom de Meuse Voie Sacrée	Liny devant Dun	Stenay
Codecom de Spincourt	Lion devant Dun	Thierville sur Meuse
Codecom du Centre Argonne	Lissey	Thillot sous les Côtes
Codecom du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue	Loison	Tilly sur Meuse
Combres sous les Côtes	Maizeray	Trésauvaux
Cuisy	Mangiennes	Vadelaincourt
Cunel	Manheulles	Vaudoncourt
Damvillers	Marchéville	Vauquois
Damvillers Spicourt	Martincourt sur Meuse	Vaux devant Damloup
Dannevoux	Merles sur Loison	Verneuil Grand
Delut	Milly sur Bradon	Verneuil Petit
Dieue sur Meuse	Mont devant Sassey	Véry
Dombasle en Argonne	Montblainville	Ville devant Chaumont
Dombras	Montfaucon d'Argonne	Ville en Woevre
Dommartin la Montagne	Montigny devant Sasse	Ville Sur Cousances
Dommary Baroncourt	Montzéville	Villécloye
Doncourt aux Templiers	Morgemoulin	Villers devant Dun
Doulcon	Mouilly	Villers les Mangiennes
Dugny sur Meuse	Moulotte	Villers sous Pareid
Dun sur Meuse	Mouzay	Villers sur Meuse
Duzey	Murvaux	Vilosnes-Haraumont
Ecurey en Verdunois	Muzeray	Vittarville
Eix	Nantillois	Wavrille
Epinonville	Nepvant	Wiseppe
Esnes en Argonne	Neuvilly en Argonne	
	Nixéville Blercourt	

Comparez le manque à gagner pour votre collectivité

Communautés de Communes actuelles	Aides de l'Etat		soit 2,6 fois plus
	perçues en 2010	possibles avec une Communauté d'Agglomération	
Centre Argonne	301 368 €	795 100 €	« 1,9 «
Meuse Voie Sacrée	286 766 €	532 652 €	« 4,3 «
Région de Damvillers	121 222 €	521 811 €	« 2 «
Fresnes en Woèvre	467 506 €	918 902 €	« 1,6 «
Val Dunois	411 178 €	669 604 €	« 3,3 «
Montfaucon Varennes	166 739 €	545 615 €	« 2,1 «
Verdun	1 650 734 €	3 520 285 €	« 2,8 «
Charny sur Meuse	287 416 €	794 316 €	« 6,1 «
Val de Meuse et Vallée de Dieue	125 910 €	770 237 €	« 2,4 «
Sous-Total «Bassin de vie»	3 818 839 €	9 068 522 €	« 2,1 «
Spincourt	478 425 €	1 016 224 €*	« 1,9 «
Etain	649 089 €	1 233 436 €*	« 3,8 «
Montmédy	288 997 €	1 107 367 €*	« 6,5 «
Stenay	143 718 €	940 969 €*	« 2,5 «
Total	5 379 068 €	13 366 519 €* 	

* Il convient de préciser que si Spincourt, Etain, Montmédy et Stenay n'étaient pas intégrés à la Communauté d'Agglomération, ces chiffres seraient, conformément aux propositions du Préfet les suivants :

Spincourt	567 704 €	seulement, au lieu de	1 016 224 €
Etain	649 554 €	«	1 233 436 €
Montmédy	679 976 €	«	1 107 367 €
Stenay	577 799 €	«	940 969 €